



Ville de Piraé
POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION N°048/2015 DU 28 MAI 2015

Date de convocation : 28 MAI 2015	<p>L'an deux mille quinze, le vingt huit mai ,à seize heures cinq minutes, Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Edouard FRITCH. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Mesdames Miriama MACE et Yvette LICHTLE, ont été désignées pour remplir cette fonction.</p>								
Date d'affichage : 01 JUIN 2015									
Date d'affichage du compte-rendu : 29 MAI 2015									
Date d'affichage de la présente délibération :									
Résultats des votes :	<table border="1"> <tr> <td>VOTANTS</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>POUR</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>CONTRE</td> <td>00</td> </tr> <tr> <td>ABSTENTION</td> <td>00</td> </tr> </table>	VOTANTS	29	POUR	29	CONTRE	00	ABSTENTION	00
VOTANTS	29								
POUR	29								
CONTRE	00								
ABSTENTION	00								
<p>La délibération est adoptée à l'unanimité</p>									
<table border="1"> <tr> <td>ELUS EN EXERCICE</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>PRESENTS</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>PROCURATION</td> <td>04</td> </tr> </table>		ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	25	PROCURATION	04		
ELUS EN EXERCICE	33								
PRESENTS	25								
PROCURATION	04								

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH		X	
Mme Miriama TEIO Vve MACE	X		
M. Abel TEMARII	X		
Mme Marie Madeleine MAO		X	
M. Félix ATEM		X	Eliane LECHENE
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
M. Jean-Claude PAQUIER	X		
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE		X	Edouard FRITCH
M. Jean CHICOU	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
Mme Doris RAUFEA née DROLLET		X	Maire SVARC
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEO	X		
Mme. Riveta URAHUTIA		X	Miriama MACE
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE	X		
Mme Keehi WONG	X		
M. Raiarii TETOOPA	X		
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON	X		
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA	X		
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

DELIBERATION N°048/2015 DU 28.05.2015
relative à l'engagement d'obtenir les autorisations de passage
amicales des propriétaires concernés par les travaux relatifs à
l'opération de rénovation de réseau AEP et de mise en conformité
de branchement sur la zone 1

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU La délibération n°78/2013 du 25 septembre 2013 approuvant le contrat d'affermage du service de l'eau ;
- VU Le courrier n°2586 du 5 mai 2015 du Haut –Commissariat de la République en Polynésie-française relatif aux modalités de dépôt, de présentation et d'instruction des demandes de concours financiers au titre du Contrat de Projet Etat – Polynésie française (2015-2020) ;
- VU La délibération n°045/2015 du 28 mai 2015 approuvant l'opération de rénovation de réseau AEP et de mise en conformité de branchement sur la zone 1 ainsi que son plan de financement et autorisant le maire à signer les marchés correspondants ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 28.05.2015

ADOPTE	
VOTANTS	
POUR	
CONTRE	
ABSTENTION	

ADOPTE :

Article 1 : Toutes autorisations de passage amiables avec les propriétaires concernés par les travaux de l'opération de rénovation de réseau AEP et de mise en conformité de branchement sur la zone 1 seront obtenues avant tout commencement des travaux. A défaut d'autorisation, la commune engagera une procédure d'institution de servitude d'eau sur parcelles privées concernées.

Article 2. : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit


Edouard FRITCH
Le Maire



Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative
Le.....**01 JUIN 2015**..... et publication du**01 JUIN 2015**.....

Pour le maire absent,
Le 6^{ème} Adjoint,

M. Helmana TAURAA
Edouard FRITCH
Le Maire

